Regards de femmes

Une association pour
ré-agir au féminin

"Il n'est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes."

John Stuart MILL

La parité, l'état civil et la Recommandation générale 40 de la CEDEF : leviers transformateurs des politiques publiques
ONU Genève - 11 novembre 2024
Michèle Vianès, Présidente de Regards de femmes

Madame la Représentante de la Directrice Générale de l'Office des Nations Unies à Genève,

Mesdames les Ministres,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et responsables de postes,

Madame l'Experte du Comité CEDEF/CEDAW, artisan de la RG 40

Mesdames et Messieurs les parlementaires et autres élu·es

Monsieur le Bâtonnier,

Mesdames et Messieurs les responsables d'association,

Chères amies, chers amis

Je vous remercie toutes et tous de votre présence aujourd'hui. J'ai deux mentions spéciales l'une pour nos partenaires et amies venues d'Afrique et l'autre pour celles et ceux venues de moins loin, de Paris, mais qui avec les travaux décennaux de la SNCF sur la ligne TGV, ont eu un périple compliqué. et un salut particulier aux étudiantes et étudiants des collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur de Lyon,(Luxembourg).

Je remercie chaque intervenante et intervenant qui nous feront l'honneur et le plaisir de partager leurs analyses, convictions et actions ainsi que les modératrices.

Je poursuis ce moment agréable de remerciements par celles et ceux qui ont rendu possible cet évènement.

Et je commence évidemment par nos partenaires institutionnels et financiers, le service des ONG à l'Office des Nations Unies, intermédiaire essentiel pour la mise à disposition de la salle et de toute la logistique, l'Organisation Internationale de la Francophonie, principal financeur de l'évènement mais

aussi pour son aide logistique indispensable, permettez-moi Monsieur le RP, de citer Cécile Léqué-Folchini et votre stagiaire Pauline Ravel, les autres financeurs, le ministère des Droits des femmes, le Barreau de Lyon et Fiducial, Je remercie également L'Équipe des Lyonnes qui a partagé à tout son réseau l'invitation au colloque.

Cette rencontre repose sur toute l'équipe de Regards de Femmes, sans qui rien ne pourrait être réalisé. Je rappelle que nous sommes toutes et tous bénévoles, que nous consacrons du temps à l'association, que cela nous coûte également financièrement, aussi votre adhésion ou vos dons sont les bienvenus.

Et je termine par Aurélien, qui en plus de son travail habituel de Digitalmaster, a eu la tâche, rendue ardue par quelques personnes, de vérifier et d'assister les enregistrements Indico avant de les valider.

Pourquoi sommes-nous réunies aujourd'hui ?

Depuis l'adoption de la Convention de Pékin, en 1995 et de son programme d'action, tous les 5 ans l'effectivité de son application concrète est évaluée, les associations interpellent les Ètats sur leur redevabilité, sans grands résultat.

Enfin, à l'approche de Pékin+30 en 2025, une stratégie pertinente a été établie par le Comité Cedef/Cedaw, Merci Nicole et merci à tout le Comité, pour avoir priorisé les actions les plus transformatrices, voire vitales et permettre un développement durable qui ne laisse personne de côté.

La RG 40 fournit des lignes directrices sur les mesures législatives politiques programmatiques pertinentes pour assurer la mise en œuvre des obligations des États en matière de représentation égale et inclusive des femmes et des hommes. Nicole Ameline nous la présentera précisément

En tant qu'ONG, il nous a paru indispensable de faire connaitre et d'explorer les normes émises par le plus important instrument relatif aux droits des femmes à l'échelle des Nations Unies afin d'atteindre la parité dans tous les systèmes et espaces de prise de décision.
.
Cette recommandation renverse la table. Là où les décisions se prennent les femmes doivent être présentes. Il n'est plus question de définir des politiques pour les femmes, mais avec les femmes, présentes et décisionnelles à la table des négociations.

C'est une réponse structurelle face aux mutations stratégiques du monde d'aujourd'hui, qu'il s'agisse des changements climatiques, des migrations, de

la transition numérique, des crises sanitaires, des conflits, de l'insécurité ou encore des extrémismes politiques et religieux.

Le colloque commencera par un segment de haut niveau, suivi par la présentation de la RG40.

Cette recommandation du Comité CEDAW/CEDEF, faisant suite aux instruments internationaux, pose le cadre normatif nécessaire pour construire une société réellement égalitaire entre les femmes et les hommes.

La possession de documents d'identité nationaux, être déclaré à l'état civil, est le préalable à l'accès aux droits humains fondamentaux (ODD 16.9, RG40 §40,D).

C'est indispensable pour l'accès à l'éducation et pour l'obtention de diplômes, pour pouvoir être électrice et éligible, se déplacer, hériter, posséder des biens, ouvrir un compte en banque, avoir des activités professionnelles légales, être salariée, bénéficier de la protection légale pour les mineurs, afin de lutter contre le mariage et le travail d'enfants.

Cette question de droit humain fondamentale sera présente et transversale aux 3 tables rondes successives.

Les différents chemins vers la culture de l'égalité permettant d'accéder à une véritable rupture du fonctionnement inégalitaire des sociétés actuelles seront développés.

La parité au cœur de la prise de décision dans les domaines juridiques, économique et financiers sera l'objet de la première table ronde.

Elle sera suivie de 2 tables rondes spécifiques.

L'une portera sur la parité politique, levier transformateur des politiques publiques favorables à l'égalité des sexes.

L'autre sur les politiques publiques d'éducation facilitant l'accès des filles à toutes les fonctions et métiers selon leurs aptitudes et gouts.

En introduction au colloque je vais donner la parole à Maitre Alban Pousset-Bougère, bâtonnier de Lyon. Le Barreau de Lyon soutient depuis 2018 les actions de Regards de Femmes sur l'état civil.

Merci Alban, La parole est maintenant à Alexandra Carraz-Ceselli, présidente de l'Équipe des Lyonnes.